

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN VUE DE LA DELIVRANCE
DE LA LICENCE DE PILOTE D'ULM**

- 2 photographies d'identité récentes.
- Photocopie d'une pièce d'identité (Passeport, C.N.I. ou titre de séjour)
- La copie de la déclaration de début de formation délivrée par l'organisme de formation.
- L'original du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques ULM ou photocopie du certificat de réussite aux épreuves théoriques (avion, planeur, hélicoptère) ou photocopie de la licence (avion, planeur, hélicoptère).
- L'original de l'attestation de contrôle au sol et en vol.
- Le formulaire de redevances de titre aéronautique privé complété, daté et signé.
- Le chèque du montant correspondant à la redevance.

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou non conforme aux éléments ci-dessus sera retourné.

**DSAC Nord / Délégation Nord Pas de Calais
Aéroport de Lille-Lesquin
BP 429
59814 LESQUIN CEDEX**